

Séance du 8 juin 2017 à 19 heures
Commune de Crayssac – Salle des fêtes

Aujourd'hui, huit juin deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Crayssac – Salle des fêtes

Etaient présents :

51 titulaires dont 3 possédant une procuration
6 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOLS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TRESPOUX-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET
Vincent, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN
JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN
Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET
Catherine,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. LAVAUUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents les titulaires :

25

BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SIMON Michel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY
Sabine (procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme DUPLESSIS-

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY-VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE

KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme
RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy, Mme EYMES Isabelle,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration donnée à M. MOLINIE),
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,

Etaient excusés ou absents les suppléants : 16

BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST MEDARD

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. CICUTO Daniel,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Transports

Objet : Rapport annuel 2016 du délégataire de service public de transports urbains

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 8 juin 2017
Rapporteur : Romuald MOLINIE

Rédacteur : Julien GROSSETETE
Service : Transports

Objet : Rapport annuel 2016 du délégataire de service public de transports urbains

Mesdames, Messieurs,

Par contrat en date du 1^{er} juillet 2013, la Communauté d'agglomération Grand Cahors a engagé une délégation de service public de transports urbains d'affermage pour une durée de six ans (juillet 2013 – juin 2019). Les biens sont investis par le Grand Cahors, le délégataire, et sont mis à disposition du délégataire.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public doit produire chaque année avant le 1er juin, à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public pour l'année précédente ainsi qu'une analyse de la qualité du service correspondant à cette période.

L'article L.1411-3 prévoit par ailleurs la présentation au Conseil communautaire de ce rapport annuel afin qu'il en prenne acte.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De prendre acte du rapport annuel d'activité 2016 rédigé par l'entreprise Verdié, délégataire du service public de transports urbains, ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE FAURE